COMMUNE DE MITTELHAUSEN

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 juillet 2011

Sous la présidence de Mme Mireille GOEHRY, Maire

Nombre de conseillers : élus: 15 en fonction: 15 présents ou représentés:

Date de convocation: 28 juin 2011

<u>Présents</u>: GOEHRY Mireille, SIMON Gérard, FLICK Daniel, ARBOGAST Nicole, BRUCKMANN Jacques, COLIN Georges, FELDMANN Jean-Paul, FLICK Guillaume, GOEHRY Jean-Georges, HAMM André, POULAIN Jean-

Sébastien, URBAN Jean-Michel, SAENGER Tharcisse, STEINMETZ Jean-Paul, MAGNIER Michèle

Pouvoirs:

Absents non excusés : SAENGER Tharcisse arrivé après le point n° 3

Secrétaire de séance : ARBOGAST Nicole

En début de séance, le conseil s'est rendu sur le site de l'ancienne école pour pouvoir discuter du projet d'aménagement.

1. Approbation du PV de la séance précédente et désignation d'un secrétaire de séance

Mme Magnier s'est abstenue

2. Acquisition de matériel vidéo et audio pour l'école

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'acquérir du matériel tel que vidéoprojecteur, table projecteur/pc, écran de projection, ordinateur portable, radio/cd et chaîne micro pour un montant estimatif de 2 600 €. Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Vote à l'unanimité

3. Prise en charge des frais de transport des écoles lors de l'animation sur l'archéologie qui s'est tenue à Gougenheim

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de prendre en charge les frais de transport relatifs au déplacement des écoles pour assister à l'animation sur l'archéologie qui s'est tenue à Gougenheim le 27 mai 2011 pour un montant de 65 € TTC.

Vote à l'unanimité

Arrivée de M. Saenger à 20h10

4. PLU: demande de zone AA par M. WACK Alain

Le conseil donne son accord de principe pour créer une zone AA sur les parcelles 70-71-72 section 25 lieu-dit « Muehlhalbe » sur la même profondeur que sur les parcelles voisines du ban de Mittelschaeffolsheim (également zone AC dans leur projet de PLU), pour permettre exclusivement l'extension de l'exploitation existante de M Wack. La desserte en réseaux devra se faire par le biais de l'exploitation existante, installée sur la commune de Mittelschaeffolsheim. Le pétitionnaire devra se charger d'avoir les autorisations nécessaires au niveau des différents concessionnaires et de la commune de Mittelschaeffolsheim. La commune de Mittelhausen ne prendra en charge aucun investissement à réaliser pour permettre l'installation de cette extension. Ces différents points seront à intégrer au niveau du règlement de cette zone spécifique AA1 du PLU. De même, le conseil conditionne son accord en souhaitant obtenir une délibération de la Commune de Mittelschaeffolsheim pour la prise en charge éventuelles des investissements à réaliser.

Vote: 8 pour, 4 abstentions (Hamm, Flick G., Magnier, Poulain), 3 contre (Feldmann, Saenger, Steinmetz)

5. PLU Missions complémentaires pour la réalisation du PLU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer une convention d'étude complémentaire avec le cabinet VIDAL pour la finalisation du PLU pour un montant de 8 611.20 € TTC. A laquelle se rajoutera, des heures de présence lors de la permanence de concertation du public à raison de 150 € HT par heure. Cette convention remplace et annule celle en cours.

6. Travaux d'aménagement du site de l'ancienne école et de la traversée sud du village

Ces travaux prévisionnels consistent dans les grandes lignes à :

- démolir l'ancienne école avec mise en place d'un aménagement paysager avec parkings + City stade sur l'ancien terrain de basket avec grillage à refaire et petites aires de jeux pour les plus petits. M. Bruckmann propose d'utiliser le gravât de la démolition pour réaliser le futur parking projeté à côté du cimetière. Madame le Maire discutera de cette proposition avec l'entreprise pour voir si cela est faisable.
- rénover la maison de garde pour le réhabiliter en local de stockage pour la commune en y incluant les normes handicapées en matière d'accessibilité
- supprimer le préau en bois et l'actuel garage.
- aménager la rue principale à partir du sud en venant de Mittelschaeffolsheim (sans le futur Rond-Point) jusqu'au croisement avec la rue Aulach compris.
- mettre en place un nouvel arrêt de bus (en déplaçant celui de la rue Aulach) avec installation d'un abri- bus.

Le chiffrage fait par M. Pfersch du Cabinet ABE Concept est estimé à 500 000 €. Il faudra rechiffrer le projet globalement en tenant compte de ces choix et introduire dans l'aménagement global le petit jardin qui était loué actuellement et dont les locataires actuels ont résilié le bail.

Vote à la majorité moins 2 abstentions (Magnier et Saenger)

7. Elargissement de la rue des roses

M. et Mme Raymond sont opposés à la vente du terrain, si l'élargissement de la rue des Roses ne se fait pas dans le cadre d'un projet d'ensemble.

M. et Mme Schneider ont donné oralement une fin de non recevoir.

Le conseil prend acte de ces décisions et regrette que ce projet d'intérêt collectif ne puisse se réaliser.

8. Convention d'entretien relatif à la taille des arbustes du cimetière

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise le Maire à signer :

- -le devis de l'entreprise « Nature sur mesure » pour un montant de 2 350 € HT soit 2 810.60 € TTC pour la taille sélective des haies et arbustes du cimetière,
- -les documents relatifs à la mise en place d'une convention annuelle pour la taille des arbustes.

Vote à l'unanimité

Madame le Maire Les Adjoints Les conseillers